

# T5 - Les Spécificités de la Vente en Viager

Formation éligible dans le cadre de la Loi ALUR

## CONTACT

04 99 43 00 60

[formation.cdvolutif@gmail.com](mailto:formation.cdvolutif@gmail.com)

[www.cdformation.com](http://www.cdformation.com)

### \* STAGES Inter-Entreprises

Budget :

Durée :

Variable selon le niveau initial

### \* Dates et Lieux

Centre d'Agde

A définir

Centre de Béziers

A définir

Entrée / Sortie permanente

### \* OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes de la vente en viager
- Connaître la réglementation applicable
- Acquérir les bases de calcul d'une rente et d'un bouquet

### \* PROGRAMME

#### I Les conditions spécifiques de validité du contrat de vente en viager

- L'existence d'un aléa
- La rente

#### II Les obligations particulières des parties

- Les obligations du crédirentier
- Les obligations du débirentier

#### III La fiscalité applicable à la vente en viager

- La fiscalité applicable au crédirentier
- La fiscalité applicable au débirentier

#### III Mise en pratique

- Rédaction de clauses propres à la vente en viager
- Calculs de rentes et de bouquets

### PUBLIC

Agents immobiliers et leurs collaborateurs  
Juristes immobiliers

### NIVEAU REQUIS

Aucun

### METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance entre théorie et pratique  
Formateur spécialisé en droit immobilier  
Formation à jour de toute réforme

CD Formation

166 rue Maurice Béjart - Parc Club de la Devèze - 34500 Béziers - 09.52.47.61.56

3 Impasse de Cordoue - Puits de So - 34300 Agde - 04.99.43.00.60

Déclaration d'activité sous le n° 91 34 07452 34 | Siret n° 521 087 312 00026